



République Française
Département du Vaucluse

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 13

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation
15/03/2024

Délibération 12-2024:

Objet : Attribution

subventions associations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELLEGARDE Daniel.

Etai(ent) présents :

Mme AMEVET Lydie, Mme ANCEY Dominique, M. BELLEGARDE Daniel, M. CAIRON Yves, Mme GAS Sandrine, Mme GAT Annick, M. LECUYER Daniel, M. MAIRE Dominique, M. MUSCAT Marc, Mme NEF Brigitte, M. POUWELS Jean-Marie, Mme RUBEAUX Valérie, Mme VITALI Marie

Procuration(s) :

Mme BENALI Natacha donne pouvoir à Mme NEF Brigitte, M. CHAZAL Gilbert donne pouvoir à M. CAIRON Yves, M. POUDEVIGNE Patrick donne pouvoir à M. MUSCAT Marc, Mme VERHNES Pascale donne pouvoir à Mme ANCEY Dominique, M. RUBEAUX Patrice donne pouvoir à M. POUWELS Jean-Marie

Etai(ent) absent(s) :

Mme ZIADE Lydia

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme AMEVET Lydie

Dans le cadre du budget primitif, Monsieur le Maire propose d'attribuer des subventions communales à plusieurs associations locales dont l'activité contribue à l'intérêt public de notre commune par le renforcement des liens sociaux et de l'animation du village, et l'organisation d'activités qui répondent à l'attente des habitants.

Le calcul du montant de ces subventions résulte d'un examen attentif des demandes déposées par les associations.

Subventions communales

Bibliothèque « la couleur des mots »	2 300
Club du 3 ^{ème} âge « Li Ginesto »	800
Jonquerettes Evasion	2 900
Comité des fêtes	8 000
Padmayoga	260
Les Petits Pouces	250
Les chevaliers de l'onde	200
Jonquerettes Nature	400
Associations des donneurs de sang bénévoles	250
Jonquerettes Art et Culture	500
Prévention Routière	350

MAIRIE DE JONQUERETTES

21/03/2024

Numéro interne de l'acte : 12-2024

ASLJ	1 750
CAPOEIRA	400
Ecole de Musique St Saturnin	2 800
OCCE 84	5 360
TOTAL	26 520

Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE le montant** subventions aux associations proposés pour un montant total de 26 520 €
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires pour l'application de cette décision

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Lydie AMEVET



Le Maire,
Daniel BELLEGARDE



Et ont signé les membres présentes pour extrait certifié conforme

Le Maire

Certifie exécutoire la présente délibération

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte